

**RAPPEL DES HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE**

Lundi	de 8h à 10h
Mardi	de 10h à 13h
Jeudi	de 8h à 10h
Vendredi	de 15h à 17h30

Retrouvez les informations de votre commune :  
[www.belloy-sur-somme.fr](http://www.belloy-sur-somme.fr)  
<https://www.facebook.com/mairiebelloysur-somme/>



Le secrétariat de mairie sera **fermé le vendredi 23 février** mais **ouvert le samedi 24 février de 8h à 12h**.  
 La permanence des adjoints est maintenue le samedi matin de 11h à 12h.

## *Environnement*

### APPEL AU CIVISME ET À LA PRÉSERVATION DE NOTRE QUALITÉ DE VIE

#### UN MAÎTRE RESPONSABLE RAMASSE



Pour les enfants, pour les promeneurs et pour les agents municipaux, merci de ramasser les crottes de vos chiens

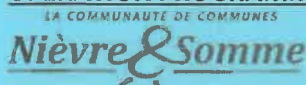
La mairie est de temps à autre interpellée par des habitants mécontents de découvrir devant leur habitation des crottes de chiens. Dans tous les espaces publics, il est obligatoire de ramasser les déjections animales, ce que beaucoup de gens ne semblent pas avoir compris. Ce n'est pourtant pas difficile à comprendre ! Il s'agit là d'une véritable nuisance. **Nous demandons aux maitres de ne pas détourner le regard et d'être des citoyens responsables en ramassant la crotte de leur chien.** Il n'est pas question non plus de les jeter dans les avaloirs des eaux pluviales. Les excréments de ces animaux sont des déchets putrescibles pouvant être éliminés avec les ordures ménagères. Bien évidemment, ces déchets doivent être mis dans un sac poubelle étanche et résistant pour faciliter le travail du collecteur. Un village propre, c'est agréable pour chacun d'entre nous, que vous soyez propriétaire d'un compagnon à 4 pattes ou non. Ramasser la crotte du chien, c'est respecter les autres !

### AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC POUR LE PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT DE L'ÉTAT

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme fait savoir que dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'État, une consultation du public est prévue du 22 janvier au 22 mars 2024. La directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement rend obligatoire l'élaboration de cartes de bruit stratégiques et de plans de prévention du bruit dans l'environnement. Dans le département de la Somme, les cartes de bruit ont été adoptées par des arrêtés préfectoraux du 6 octobre 2022 et 30 janvier 2023. Le projet de PPBE de l'État propose un plan d'actions avec des mesures visant à prévenir et réduire le bruit lorsque les niveaux d'exposition peuvent entraîner des effets nuisibles pour la santé humaine et pour la préservation de la qualité de l'environnement. Vous pouvez consulter le document sur le site de la préfecture : <https://www.somme.gouv.fr/> en tapant PPBE dans la barre de recherche du site.

## *Habitat*

### OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT : LA COM DE COM VOUS AIDE À RÉNOVER VOTRE MAISON



Un territoire à Découvrir

Engagée en avril 2022 par la Communauté de communes Nièvre et Somme, en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat achève bientôt sa deuxième année d'activité. D'une durée de 5 ans, cette opération vise à aider et à accompagner les propriétaires privés du territoire dans la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement.

**Vous pouvez bénéficier de l'accompagnement technique et des aides financières de l'OPAH de revitalisation rurale pour améliorer le confort de votre logement. La communauté de communes Nièvre & Somme vous aide à rénover votre logement et vous propose de rencontrer des conseillers Page9 lors des permanences organisées deux jeudis par mois dans les locaux de la CCNS à PICQUIGNY ou FLIXECOURT.** Retrouvez les dates des permanences au tableau d'affichage de la mairie. **Vous pouvez contacter l'opérateur Page9 au 06.26.84.96.81 ou [ccnsopah@page9.fr](mailto:ccnsopah@page9.fr)**

#### **Pour quels travaux ?**

3 thématiques de travaux sont considérées prioritaires et peuvent être aidées :

- Économies d'énergie et lutte contre les passoires thermiques (chauffage, isolation, menuiseries, etc.)
- Adaptation au handicap et au vieillissement (équipements sanitaires, accessibilité, etc.)
- Lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé (désordres structurels, défaut de sécurité des équipements, électricité, plomberie, toiture, etc.)

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment (certifiés RGE pour les travaux de rénovation énergétique), et ne doivent pas être engagés avant le dépôt des demandes de financement.

Choisi par la Communauté de communes pour animer l'opération, **le cabinet Page9 intervient gratuitement auprès des propriétaires éligibles.**



## Vie locale : centre de loisirs, animation des vacances et atelier taille

### ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT EN JUILLET PROCHAIN : PASSE TON BAFA !



Nous préparons d'ores et déjà l'organisation de l'accueil de loisirs. Nous constituons notre équipe d'animation de 6 animateurs. La moitié des animateurs doit être titulaire du BAFA. Nous acceptons les BAFA stagiaires qui recherchent un stage pratique pour valider leur brevet. N'hésitez pas à adresser vos candidatures à la mairie de BELLOY-SUR-SOMME.



**Nous rappelons aux jeunes du village âgés d'au moins 16 ans et motivés, qu'ils peuvent passer le BAFA avec le soutien financier de la Communauté de communes Nièvre & Somme. Renseignements et inscriptions au 03.22.39.40.40.**

### ATELIER D'INITIATION À LA TAILLE DES ARBRES FRUITIERS LE SAMEDI 16 MARS À BELLOY SUR SOMME



Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas la date du samedi 16 mars prochain vers 10h. Vous aurez l'occasion d'échanger avec un spécialiste des arbres fruitiers qui viendra nous initier à la taille de nos arbustes du verger du château (Place) et du marais communal. Toutes les personnes intéressées peuvent se joindre à nous.

### ANIMATION CARAVA'LUD LE MARDI 27 FÉVRIER ENTRE 14H ET 17H À LA SALLE DES FÊTES



La commission municipale « Fêtes, enfance, jeunesse et loisirs » renouvelle une animation gratuite pour enfants, parents et grands-parents le temps d'un après-midi. Durant les vacances scolaires, venez jouer entre amis ou en famille à la salle des fêtes le mardi 27 février de 14h à 17h. L'association Carava'lud met à votre disposition différents jeux de société, de construction et de réflexion ainsi que des jeux géants... C'est ouvert à tous ! Venez-vous amuser ! **Nouveauté cette année : un jeu d'énigmes sera proposé aux enfants de 8 ans et +.** Il s'agit d'un voyageur dans le temps à la recherche de son amulette. Vous retrouverez plus d'informations dans le flyer distribué dans les écoles.

## Vie associative

### ORGANISATION DE BATTUES EXCEPTIONNELLES AUX SANGLIERS DANS LE MARAIS COMMUNAL LES DIMANCHES 28 JANVIER ET 11 FÉVRIER 2024 AU MATIN DE 9H à 14H



La Fédération des chasseurs de la Somme fait savoir qu'elle coordonnera différentes chasses dans le secteur de PICQUIGNY et du marais de BELLOY SUR SOMME les dimanches 28 janvier et 11 février. L'objectif est de réguler les populations de sangliers de manière à enrayer le phénomène des collisions sur la ligne SNCF AMIENS-ABBEVILLE. La SNCF a même programmé l'interruption du trafic ferroviaire entre midi et deux. Les associations de chasse de BELLOY ont été informées de l'organisation de ces 2 journées de battues dans des conditions identiques à celles réalisées en mars 2023. A priori, les positions des postes de tir seront conservées. Une signalétique appropriée bien visible sera installée aux entrées du marais par les chasseurs le temps de la battue.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DES AÎNÉS : LE JEUDI 8 FÉVRIER À 11H00 AU FOYER DE LA PLACE FOCH



Le Club des aînés tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 8 février prochain au foyer communal à 11h. N'hésitez pas à nous rejoindre. À cette occasion, le programme des activités sera présenté. Un buffet dinatoire sera offert à tous les membres. À bientôt, avec le sourire, la joie et la bonne humeur. Contact : Michel REGNIER au 06 30 37 19 33 ou par mail : [michel.regnier987@orange.fr](mailto:michel.regnier987@orange.fr)

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION CHEMINS LIBRES & RANDONNÉES : LE SAMEDI 3 FÉVRIER À 10h À BELLOY



L'association Chemins libres et Randonnées » organise son assemblée générale le samedi 3 février 2024, à 10h00, à la salle Dufetelle située derrière la mairie. Cette A.G. est ouverte à tous, adhérent ou autre. Cet avis tient lieu d'invitation.

Prochain rendez-vous pour une randonnée le dimanche 11 février, départ à 9h15 Place du maréchal FOCH  
N'hésitez pas à nous rejoindre. Le Président, Michel LAVOISIER.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JUDO CLUB : LE SAMEDI 17 FÉVRIER À 14h30 À PICQUIGNY



Le club de Judo, Jujitsu, Taïso, Self Defense, Chan Bara de BELLOY SUR SOMME-PICQUIGNY vous invite à assister à son assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 17 février à 14h30 dans la salle des Chanoines de PICQUIGNY.

Si l'une de ces activités vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Vincent CONSTANT au 06.14.20.95.60 ou par courriel : [judoclubpicquigny80@hotmail.com](mailto:judoclubpicquigny80@hotmail.com)